



# Le Maire

# Les Conseillers Municipaux

# Le Personnel Communal

Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, Vous présentent Leurs meilleurs vœux pour l'an 2020 Et vous donnent rendez-vous pour le verre de l'Amitié

# Le SAMEDI 18 janvier à 15 h 00 à la salle socioculturelle



La salle socioculturelle sera ouverte à partir de 14 h 30.



# Le Mot du Maire

#### Chers Pontois et Pontoises

Au seuil de cette nouvelle année importante, je vous souhaite au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal une bonne année 2020 ; qu'elle vous apporte santé, bonheur, joies à vous et à vos proches.

Je veux avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et les remercie d'avoir choisi de s'installer à Ponts. Nous les invitons à venir, dès que possible, en mairie, afin de prendre connaissance des diverses activités disponibles.

Après quatre mandats successifs de maire, j'ai décidé de ne pas me représenter aux élections municipales de 2020.

Toutes ces années ont très vite passé depuis 1995, date de ma première élection en tant que maire, sans oublier les incertitudes et d'intenses discussions avec les services de l'Etat et du département en raison de l'aménagement foncier, du passage de l'autoroute A 84 et de la construction de la 2 x 2 voies axe Ponts - Granville. L'essentiel des engagements a été tenu ou sera accompli, mais beaucoup reste à faire d'ici la fin du mandat, notamment « achever » la procédure du PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) et la réalisation définitive de la voie piétonnière par le Conseil départemental. Par ailleurs, les travaux des ouvrages hydrauliques au niveau du moulin de Cavigny et de la Fosse Cordon sont terminés, la réalisation des travaux à l'embouchure avec le fleuve « côtier » de la Sée est programmée pour le mois d'Avril prochain par le Département.

Ce bulletin se bornera à brosser le bilan de l'action de notre conseil municipal en 2019.

D'ici l'échéance du mois de mars, vous pouvez compter sur mon engagement et mon écoute afin que Ponts reste un village où il fait bon vivre.

Pour terminer mon propos, je tiens à remercier l'ensemble du Conseil municipal, pour le travail fourni et accompli tout au long de ces nombreuses années. L'essor et l'expansion ne pourraient se faire sans l'engagement de ses élus, le dynamisme de ses associations, l'excellente motivation de ses bénévoles et l'implication de son personnel municipal. Encore merci aux protagonistes économiques, qu'ils soient artisans, agriculteurs, acteurs sociaux, industriels, commerçants, ils contribuent à la création d'emplois et à l'activité de notre centre bourg.

En attendant de vous souhaiter mes bons vœux pour l'année qui s'annonce, le samedi 18 janvier 2020 à 15 h 00, à la salle Socioculturelle, je me permets de vous souhaiter de passer de très belles fêtes de fin d'année et vivre pleinement ces instants de bonheur en famille avec vos proches.

Bonne année à toutes et à tous

Le Maire JC. ARONDEL



#### **DECISIONS MUNICIPALES**

### Dossier Sentier Pédagogique

Aménagement d'un sentier pédagogique entre la RD 975 (Fumeçon et l'ouvrage d'art au-dessus de la Guérinette) et RD 7 Montant du devis 25 286,94 euros TTC accepté par le conseil.

<u>Clôture de la réserve incendie</u> dans le cadre du Projet Urbain Partenariat (PUP) à la Maréchallerie : Montant 3 420 euros.

#### Appel d'offres chemin piétonnier « du Bourg Robert

Il a été demandé aux Services de l'Etat une aide financière ainsi qu'une subvention au titre des « amendes de police »

Financement et aide: 1ére tranche 45 356 euros HT

2éme tranche 11 256 euros HT

\_\_\_\_\_ 56 612 euros HT

Frais d'étude 4 000 euros HT

\_\_\_\_\_

TOTAL 60 612 euros HT soit 72 734 euros TTC

Toutefois le résultat de l'appel d'offres es de 71 000 euros TTC

Subvention DETR 12 122 euros

Amendes de police 12 000 euros

24 612 euros

Reste à charge de la commune : 71 000. - 24 612 = 46 388 euros TTC

### Extension de la mairie

Extension de la m	un ie		
Travaux		<u>Etudes</u>	
VRD	75 090.30	Architecte	19 331.18
Charpente	13 445.71	Coordinateur SPS	230.00
Menuiserie ext.	7 231.38	Bureau de contrôle SOCOTE	C 1 443.48
Electricité	22 338.48	Enedis	267.60
Plomberie	12 475.73	Bornage	1 380.00
Doublage	38 242.80	Détection Amiante	1 270.80
Peinture	19 446.89	Topographie	600.00
		Annonces Marché	809.00
	188 271.29 euros		
			05 440 05

25 113.25 euros

TOTAL : 213 384.54 euros TTC



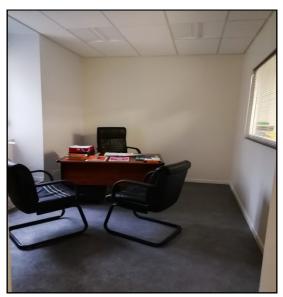
Salle du Conseil

# Aménagement de la mairie



Secrétariat

Les gros travaux sont terminés. Il reste à compléter en mobilier fonctionnel l'ensemble des ces bureaux.



Bureau du maire



Bureau des adjoints

#### Travaux 2020

#### Le Bourg Robert

Le conseil municipal a acté le cheminement piétonnier du Bourg Robert, dont le montant est de 70 182. euros. Ces travaux débuteront 1ère quinzaine de janvier 2020 et seront effectués par l'entreprise Lehodey.

#### La Maréchallerie

Au cours de la réunion du 19 décembre 2019, le conseil a demandé de prendre les dispositions pour élaborer une demande de subvention au titre des dotations Equipements des territoires ruraux (DETR), de plus nous demanderons une aide auprès du SDEM (Eclairage public).

Monsieur le Maire fait part des réfections à effectuer par la prochaine mandature, afin de maintenir en bon état le revêtement de la voie communale de la Maréchallerie (VC 226) jusqu'à la propriété de Mme ALLAIN avec busage pour réception des eaux pluviales.

La commission de voirie se rendra sur les lieux dès le début de janvier afin d'examiner les travaux à réaliser.

#### **DISTINCTION**

Au cours de Congrès des Maires à Paris le 19 novembre 2019, la commune a reçu le label de VILLE PRUDENTE. Un diplôme sera remis par un Délégué Régional de la Sécurité Routière et un panneau sera posé à l'entrée de l'agglomération pontoise

L'objectif du label est de mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routière. Il est symbolisé par un panneau à l'entrée des villes labellisées qui est remis chaque année à l'occasion d'une cérémonie officielle.



Le site internet de la commune vous permet de consulter toutes les délibérations du conseil municipal et de trouver facilement les renseignements dont vous avez besoin.

www.ponts.fr

mail; mairieponts@ wanadoo.fr

Tél: 02.33.58.25.39

# LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES

	1		
Comice Agricole	50.00	Canoë club	20.00
Anciens Combattants	200.00	Croix Rouge Délégation Baie du Mont St Michel	50.00
Amicale des Médaillés militaires	50.00	Association Les P'tits Pontois	4 500.00
Coopérative Ecole Maternelle Parisy	50.00	Amicale de pêcheurs à la mouche	50.00
Société de Chasse de l'Avranchin	50.00	Amicale des Pêcheurs à la ligne	50.00
Les Archers (10 euros) 1 licencié pontois	10.00	Club gymnastique 10 euros : 4 licenciés)	40.00
Club du 3ème âge	200.00	ACARPA	150.00
Association des donneurs de sang	50.00	Ass. Soins palliatifs du sud Manche	120.00
Ass. des Aveugles de la Manche	50.00	Judo Club	40.00
Espérance Saint Jeannaise	40.00	Athlétic club Avranches 4 licencies	40.00
Ass. Des parents et amis d'enfants Inadaptés (APAEIA)	50.00	Basket Avranches 2 licencies	20.00
Ligue départementale contre le can- cer	120.00	Fonds d'aide au logement des jeu- nes Conseil Départemental	146.28
Comité des fêtes	200.00	ADMR	50.00
Basket Avranches	20.00	Fonds de solidarité logement (FSL) 0.60 € par habitant	381.60
Club Escalade	40.00	Cercle des nageurs d'Avranches	30.00
		TOTAL	6 897.88

#### Participation aux frais de fonctionnement des écoles 2018 - 2019

Participation école Privée Avranches

18 élèves à 508 € par élève soit...... 9 144.00 €

Participation Ecole Pomb—Tirepied

8 élèves à 602.18 € par élève soit...... 4 817.44 €

Participation Ecoles Avranches

54 enfants à 551 € par enfant soit ......29 754.00 €

Participation Ecole de St Etienne

2 enfants à 550 € par enfant soit ......1 100.00 €

# Vote Taux d'imposition 2019.

Aucune augmentation n'a été pratiquée depuis l'année 2006, aussi, la collectivité de Ponts a augmenté les taux d'imposition au budget primitif de 2018 ce qui a permis de combler la baisse de la dotation globale de fonctionnement mise en place par le gouvernement depuis 2013.

<u>Taux 2019</u>: 10,90 % Taxe d' habitation

13,89 % Taxe Foncier bâti 25,17 % Taxe Foncier non bâti

# Subventions accordées aux sorties scolaires.

Classe de neige	4 enfants	320,00 euros
Angleterre	7 enfants	560.00 euros
Allemagne	2 enfants	160.00 euros
Voyage d'études Paris	1 enfant	80,00 euros
Classe de mer	1 enfant	50,00 euros

\_\_\_\_\_

TOTAL 1 170.00 euros

Subventions fournitures scolaires pour les 50 enfants du primaire : 2 000.00 euros

Les nouvelles lois sur l'environnement interdisent l'emploi des désherbants par les communes. Il devient difficile pour celles-ci de maintenir propre les trottoirs et espaces publics en limite de propriété. Il est demandé un effort collectif aux habitants afin de la garder propre l'espace public en toute saison, (nettoyage aux abords de sa propriété). Merci de votre compréhension.

### Le repas des cheveux blancs



Après le discours de bienvenue prononcé par M. Le Maire, MmeALLAIN Marguerite et Mr VERDIER René (doyenne et doyen de cette assemblée ont été accuellis à la table d'honneur



Le dimanche 13 octobre dernier a eu lieu un rendez vous incontournable : le repas des cheveux blancs.

C'est désormais une tradition où environ 85 pontois de 65 ans et plus ont plaisir de répondre à l'invitation de la commune de Ponts afin de partager un moment de convivialité entre amis de voisins



La bonne humeur régnait autour d'un bon repas préparé par l'entreprise familiale Bordais.

Les membres du Conseil Municipal aidés de leurs conjointes ou conjoints ont assuré le service : merci à tous.

Les personnes malades n'ont pas été oubliées puisque des colis leur ont été libérés

#### Les Anciens Combattants



# Commémoration du 11 novembre 2018



Cette année, les Anciens Combattants accompagnés de la Municipalité ont honoré le souvenir des soldats morts au cours de la guerre 14-18, lecture de la lettre du Ministre des Armées et dépôt de gerbe au pied du monument, puis se sont retrouvés à St Jean de la Haize pour partager le repas en compagnie des Anciens Combattants de St Jean, St Brice, Chavoy et Plomb.

Le jeudi 5 décembre une gerbe a été déposée au monument en mémoire des anciens combattants d'Algérie. Un vin d'honneur a été offert par la Municipalité.





#### LA FRATERNITE PONTOISE

Que s'est-il passé en 2019.



Chaque premier mardi du mois, on se retrouve nombreux, les activités coutumières regroupent environ 40 à 45 personnes parmi lesquelles les marcheurs « qui se font remarquer » puisque de 5 à 6, sont passés de 12 et même 18. Bravo les marcheurs, c'est très bon pour la santé. Les autres jouent aux cartes et aux jeux de société.

Les anniversaires sont fêtés trimestriellement, chacun emporte son cadeau.

Le verre de l'amitié n'est pas oublie ainsi que le café et le chocolat accompagnés de petits gâteaux, c'est une façon d'entretenir l'amitié qui règne parmi l'ensemble des membres de l'association.

- Le 16 mars, le groupe folklorique normand « LES TRIOLETTES » de Villedieu nous ont présen té un spectacle qui a été apprécié par tous.
- Le 24 mars avait lieu le repas avec animation et le 30 avril, c'était celui des adhérents.
- Le 22 mai, un voyage avec Déjeuner-croisière sur LE GOLFE DU MORBIHAN avec visite de la vieille ville de VANNES, Cité médiévale entourée de remparts, repas sur le bateau panoramique et escale d'une heure à l'île aux moines.

Nous terminons l'année avec un repas au 13 assiettes à PONTAUBAULT avec animation, 75 participants sont inscrits sur 80 adhérents à l'association.

Pour l'an prochain, l'assemblée générale aura lieu le 07 janvier 2020. nous comptons sur votre présence afin que LA FRATERNITE PONTOISE constitue ses animations <u>devenues indispensables</u>.

Très bonne année à tous.

Le Président.

#### LE COMITE DES FETES

L'année se termine et le bilan est satisfaisant. Les subventions ont été reconduites comme l'année précédente.

#### Plusieurs manifestations ont eu lieu cette année :

- Le 13 avril : spectacles des BODIN'S au zenith de CAEN avec un car complet.
- Le 14 avril : La chasse aux œufs pour Pâques, 110 enfants ont répondu présents.
- Le 16 juin : Notre traditionnelle fête champêtre réunissant : pain bénit, vide grenier, divers stands avec l'animation de MISS REY et de la salsa pendant le repas.
- Le 24 août : soirée moules frites, animée par Sunlight Animation et Rosalye Bonheur, une belle soirée estivale réussie, 475 repas ont été servis.
- Le 21 septembre : sortie à Jersey, 30 personnes étaient présentes.
- Le 19 octobre : soirée dansante avec Stéphane Fauny, 180 repas servis.
- Le 29 novembre : un repas est offert à toutes les personnes bénévoles qui participent à l'élaboration de toutes ces manifestations toute l'année.
- Les 6,7,8 décembre : notre 2ème marché de Noël a rassemblé 40 exposants en salle, vitrine de Noël, calèche, manège pour enfants et patinoire. L'arrivée du Père Noël et les visites de la Reine des Neiges, Anna, Mickey sur le site pendant ces 3 jours ont fait la joie de tous les enfants. Magnifique succès, à reconduire pour 2020.
- La vitrine de Noël a été gagnée par Aude GAUQUELIN de Chavoy (Valeur de la vitrine 1226,41).
- Et pour clore cette année, un réveillon du Nouvel An le 31 décembre.

#### Projets pour l'année 2020.

Nous commençons par la soirée dansante le 15 février ( qui auparavant était fixée en octobre, mais trop d'activités en fin d'année).

- Chasse aux œufs le 13 avril
- Une sortie est prévue le 17 mai
- Fête champêtre le 14 juin
- Soirée moules frites le 29 août
- Repas des bénévoles le 17 octobre
- Marché de Noël le 4, 5, 6 Décembre
- Réveillon de la St Sylvestre le 31 décembre.

Les réunions de préparation pour toutes ces manifestations sont ouvertes à tous.

Le président et les membres du bureau remercient sincèrement, comme chaque année, toute l'équipe de bénévoles pour tout le travail apporté à la réalisation de toutes ces activités. Evidemment tout cela demande beaucoup de travail, mais c'est sans compter, avec une bonne entente et une superbe ambiance, ce qui a permis de dynamiser au mieux la commune et surtout de se connaître et partager des moments forts.

David PRIME Président du Comité des Fêtes

Tél: 07.80.34.66.49



Spectacle des BODIN'S à

Chasse aux oeufs



Vide Grenier



Sortie Jersey



Soirée Moules - Frites

Repas dansant



Marché de Noël



# Association KI DANSE



Depuis 2 ans, l'association Ki Danse propose des cours hebdomadaires de danse à 2 le mercredi à la salle socio-cultuelle de Ponts.

Une trentaine d'adhérents viennent se divertir en apprenant la Bachata et la Salsa avec Ary.

#### Les P'tits Pontois





Nous sommes une douzaine de bénévoles, c'est avec plaisir que nous vous accueillons pour nous aider lors de nos manifestations

Cette année avec le partenariat d'Eventpark nous avons pu organiser deux vide-greniers puériculture, l'un en avril, l'autre en octobre. C'est à chaque fois une quarantaine d'exposants qui ont pu vendre de nombreux articles









Cette année 65 enfants ont bénéficié de subventions scolaires

Samedi 16 novembre, soirée dansante... la musique a eu lieu jusqu'au bout de la nuit!! Les bénéfices de la soirée ont permis de financer en partie l'arbre de Noël des enfants.

Une fois par mois se réunisse, plusieurs personnes, pour faire travailler leur créativité autour des *fleurs*, bouquet, composition,... La verdure est à l'honneur à chaque fois!

Dimanche 1er décembre, 83 enfants ont voyagé avec le clown Kiki . , pour retrouver Le père Noël qui avait été kidnappé! Suspense, rires et clowneries au RDV! Puis le père Noël, sauvé a pu distribuer ses cadeaux et partager un moment convivial autour des gâteaux confectionnés par les bénévoles.









Nous tenons à remercier la municipalité, ainsi que les différents commerçants qui nous ont aidés sous forme de dons ou de bons d'achats. (Vival, Sport&co, Joueclub, les pharmacies, Caroline & Damien LE-NOIR, Point vert, Liberté Coiff, Monbana, Dragées & Chocolats, Fimocazelle...)

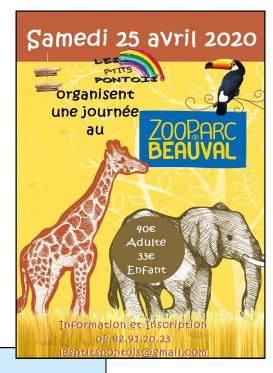
#### Retenez la date du samedi 25 avril 2020.

Les inscriptions sont ouvertes. Venez vite partager un moment convivial en Famille et entre voisins!

Tél: 06.82.91.20.23

Des questions ?! des suggestions ?! <a href="mailto:lesptitspontois@gmail.com">lesptitspontois@gmail.com</a>

Les P'tits Pontois



#### Dates à retenir :

Mardi 04 février 2020 salle des Associations : assemblée générale

Dimanche 15 mars 2020: vide grenier jouets/puériculture (ouverture des

inscriptions le 15 janvier)

Samedi 25 avril 2020 : sortie Beauval Samedi 03 octobre 2020 : repas annuel Dimanche 13 décembre 2020 : Arbre de Noël





# **ASSOCIATION**

# **AVRANCHES SPORTS LOISIRS**

Gym adultes et seniors ; Gym Pilates ; Gym après cancer ; Aquagym

Marche nordique

Danse modern-jazz et classique

Nous remercions Mr le Maire et la commune de PONTS pour la mise à disposition de la salle socioculturelle pour nos activités.

Pour la saison 2018 /2019, 19 enfants et adultes de la commune de Ponts faisaient partis de notre association qui comptait 567 adhérents.

Chaque semaine en dehors des vacances scolaires nous utilisons pendant 8 heures cette salle; le lundi de 9h30 à 11h30, 2 cours de gymnastique seniors avec environ 60 personnes et en fin d'après midi à partir de 17h et jusqu'à 22h, 5 cours de danse Modern-jazz (4 cours enfants et 1 cours adultes)encadrés par le professeur de danse Mme MARAIS Valérie; le mardi de 17h45 à 18h45 un cours adultes de gym Fitness animé par Mme Emmanuelle BARTHELEMY.

Cette année notre Gala de Danse aura lieu les vendredi et samedi 15 et 16 mai 2020 à la salle Omnisports Michèle Vallaeys à Avranches.

### Pour tous renseignements:

Courriel: asl50300@gmail.com

Présidente: Mme Thérèse Madec; tél: 0679684032





# AMERICAN COUNTRY CLUB



3 cours de danses avec AMERICAN COUNTRY CLUB vous sont proposés tous les mardis de 19 h 15 à 22 h 00 (sauf les vacances scolaires).

Le Club se compose d'une quarantaine de personnes qui dansent dans la joie, la convivialité et qui prennent surtout beaucoup plaisir à danser ensemble.

> La Présidente Caroline Dumont

# Amicale des pêcheurs à la mouche

# du SUD WANCHE

Association loi de 1901 – Agréée N° 051006102 SIEGE SOCIAL : Mairie de Ponts- 50300 PONTS

L'AMICALE est un RASSEMBLEMENT des PÊCHEURS du SUD MANCHE, pratiquant essentiellement les TECHNIQUES de PÊCHE dite « à la MOUCHE ». Elle est plus particulièrement orientée sur la capture en RIVIERE des SALMONIDES (SAUMONS et TRUITES) mais les pêcheurs pratiquant CETTE DISCIPLINE en MER pour le BAR et autres sont les bienvenus.

Nous CONTACTER: Pascal Teurquety président 02 33 58 65 44

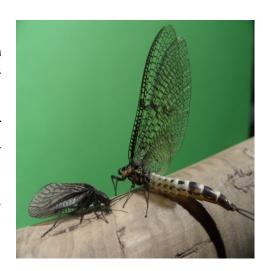
Christophe Périer vice Président 02 33 58 34 02

NOTRE SITE INTERNET: http://manche.mouche.free

E-mail: manche.mouche@free.fr

#### NOS OBJECTIFS :

- Nous faire mieux connaître pour REGROUPER un MAXIMUM de MOUCHEURS et développer nos activités de montage, lancer et sorties ou voyages pêche.
- En collaboration avec les AAPPMA, PROMOUVOIR ET PARTICIPER à toutes les actions en FAVEUR de ce mode pêche qui, associé à la remise à l'eau de tout ou partie des poissons capturés, intéresse de plus en plus les jeunes et les moins jeunes, et ouvre des perspectives intéressantes pour la préservation de notre patrimoine halieutique et du milieu naturel.



#### Les échos du club

Les effectifs sont en baisse et nous ne sommes plus qu'une vingtaine de membres.

Cette année les conditions météo ont fait que les pêcheurs n'ont pas pu exercer leurs arts correctement. Le niveau des rivières était au plus bas. Quelques membres sont allés en Irlande début juin mais les rivières étaient aussi très basses. Malgré cela ils ont pu prendre quelques poissons dont plusieurs brochets en lac. Nous avons participé au

festival Carameuh à Vains où nous avons pu exposer notre savoir faire. Un étang peuplé essentiellement de carpes était à notre disposition. Nous avons réussi à prendre et à faire prendre quelques poissons.

Le club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et si vous le désirez nous vous invitons à venir nous voir le mercredi à partir de 18h00, sauf pendant les fêtes de fin d'année, à la salle de convivialité.

#### LE BUREAU

Président : Pascal TEURQUETIL
Vice Président : Christophe PERRIER
Trésorier : Jean Yves LE MENACH
Secrétaire : Fabrice LE NAOUR
Secrétaire adjoint : Cédric DEVIN

Membres: Alain BRAULT, Jean Claude LEGOEC, Eric REBILLON et Michel VAUGRENTE.

Le tarif de la cotisation annuelle est fixée à 25 € pour les adultes et 20 € pour les moins de 18ans.

Le Secrétaire Fabrice LE NAOUR

Nettoyage de Printemps et plantations 2019 avec la participation des pêcheurs pour les interventions « motorisées ». (débrousailleuses et autres ....)



Prochain rendez-vous au samedi 28 mars 2020 « Pour une commune propre »

#### **ETAT CIVIL**

Arrêté au 1er décembre 2019

#### **NAISSANCES**



GRIMAUX Appoline le 14.02.2019 41 Maudon

RENOUVEL Marion le 20.02.2019 La Maréchallerie

JOURDAN Adam le 20.08.2019 La Marechallerie

PLEVEN Calie le 24.08.2019 La Grande Mazurie

#### **MARIAGES**



LADROUE Elie et POISNEL Laurence le 01.06.2019

JUBAN Fabien et PRIME Géraldine le 01.06.2019

DELBOS Fabien et VERGER Thiplaine le 14.09.2019

#### **DECES**



LEBRETON René le 20.12.2018 Les piganières

ESNAULT Roger le 31.01.2019 Aubigny

MIZRAHI Jean Jacques le 01.10.2019 Aubigny

# HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

AU PUBLIC

-=-=-=-

LUNDI : 15 H 30 - 18 H 00

Permanence du maire de 16 h 00 à 18 h 00

MARDI: 10 H 00 - 12 H 00

Permanence du maire ou d'un adjoint ; 10 h 30 - 12 h 00

MERCREDI : 10 H 30 - 12 H 00

Permanence du 1er adjoint (Mme Guesdon) : de 10 h 00 à 12 h 00

VENDREDI: 16 H 00 - 18 H 00

Permanence du 2ème adjoint (M. Couenne) : 16 H 00 - 18 H 00

# Tarifs location salle socioculturelle

Objet de la réservation	Commune	Hors
•		Commune
Vin d'honneur (< 4h)	70€	100€
Soirées privées		
Week-end ou jours fériés		
- 24H	100€	200€
- 48H	150€	260€
- 75H	190€	320€
Semaine - 24H	80€	150€
+ charges		
Exposition ou spectacle à but lucratif		
- 24H	100€	200€
- 48H	150€	260€
+ charges		
Réunion à but non lucratif (+ réunions d'entreprises		
sur commune)	15€	30€
(tarif horaire, charges comprises)		

# Tarifs location salle de convivialité

Objet de la réservation	Commune	Hors commune
Vin d'honneur (<4H)	30€	60€
Soirées privées		
Week-end ou jours fériés		
- 24H	60€	120€
- 48H	80€	140€
Semaine - 24H	40€	70€
+ charges		
Réunion à but non lucratif	15€ (forfait)	10€ /heure



#### RAPPEL POUR INFORMATION

\_\_\_\_\_

Une participation pour fournitures scolaires de 40 euros est accordée à tous les enfants du primaire. (du CP au CM2).

# <u>Conditions de financement aux séjours pédagogiques, scolaires</u> <u>et activités sportives spécifiques</u>

- Participation familiale comprise entre 20 et 39 €, subvention	10 €
- Participation familiale comprise entre 40 et 49 €, subvention	20 €
- Participation familiale comprise entre 50 et 59 €, subvention	25 €
- Participation familiale comprise entre 60 et 69 €, subvention	30 €
- Participation familiale comprise entre 70 et 79 €, subvention	35 €
- Participation familiale comprise entre 80 et 89 €, subvention	40 €
- Participation familiale comprise entre 90 et 99 €, subvention	45 €
- Participation familiale comprise entre 100 et 100 €, subvention	50 €
- Participation familiale comprise entre 110 et 119 €, subvention	55 €
- Participation familiale comprise entre 120 et 129 €, subvention	60€
- Participation familiale comprise entre 130 et 139 €, subvention	65€
- Participation familiale comprise entre 140 et 149 €, subvention	70 €
- Participation familiale supérieure à 150 €, subvention	80€

### Liste des Assistantes Maternelles de la commune

DECHIPRE Gwenhaële 10 La Paturerie Places agréées : 4

COLIN Tatiana 02 La Grande Mazurie Places agréées : 4

CHALLIER Odile 03 Le Jardin Place Agréée : 1

CHAUVIN Chantal 12 Andillou Places agréées : 4

FESTOC Nelly 7 rue de la source Places agréées : 4

LETOURNEUR Michelle 18 Lotissement Le Jardin Places agréées : 4

DUREL Anne Sophie 16 La source Places agréées : 2 + 1 Périscolaire

#### **NOUVEAUX HABITANTS**

# FAITES CONNAÎTRE VOTRE CHANGEMENT DE RESIDENCE

A l'occasion de votre arrivée dans la commune ou de votre changement d'adresse à l'intérieur de celle-ci, il est indispensable de faire connaître ce changement à la Mairie

Cette formalité est primordiale pour plusieurs raisons :

- D'abord faire acte de domicile afin d'éviter d'avoir à justifier de celui-ci, par la suite, lorsque vous désirez obtenir certaines pièces : carte de déchette-rie, liste des associations, bulletin municipal, etc...
- Inscription sur la liste électorale qui évite la désagréable surprise de ne pouvoir se faire inscrire au moment d'une élection et de se voir ainsi refuser la possibilité de remplir son devoir de citoyen.
- Recherche des habitants pour la remise de documents qui parviennent à la mairie , par le biais de la communauté d'agglomération d'Avranches Mont St Michel : transports scolaire, Petite Enfance, cartes ordures ménagères, accès déchetterie ...

Pour toutes ces raisons, non exhaustives, il convient de vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité, dès votre arrivée.

De la même façon, en vue d'effectuer certaines mutations nécessaires, il est bon de faire connaître en mairie un départ définitif de la commune

Le Maire